Pour une autre PAC

Un nouveau pacte agricole et alimentaire européen

Analyse des propositions législatives de la Commission européenne pour la réforme de la PAC

Juin 2018

Sommaire

Co-construire la PAC avec les citoyen·ne·s et les acteur·trice·s publics de l'environnement et de la santé 3

Soutenir les productions en faveur d'une alimentation saine et de qualité 4

Développer des dynamiques locales d'approvisionnement alimentaire qui répondent aux attentes des citoyen·ne·s 4

Rendre l'agriculture biologique accessible à tou·te·s 5

Financer la transition agroécologique des fermes, et notamment la sortie des pesticides 5

Reconnaître les pratiques particulièrement vertueuses pour l'environnement en les rémunérant 6

Rendre les conditions d'octroi des aides lisibles et efficaces par rapport aux objectifs visés 6

Gérer les risques sanitaires et climatiques en amont, en encourageant des fermes qui s'y adaptent 7

Donner de vrais moyens aux paysan·ne·s de se protéger face à la volatilité des prix et leur garantir ainsi un revenu 7

Mettre fin aux importations et exportations qui nuisent aux paysan·ne·s dans les pays du Sud comme du Nord 8

Stimuler l'emploi agricole plutôt que l'agrandissement des fermes 8

Accompagner l'installation de tous les projets paysans 9

Les propositions législatives de la Commission européenne passées au crible des 12 priorités de la plateforme *Pour une autre PAC* pour la réforme de la PAC post 2020

Dispositions transversales :

Ambition européenne de porter un projet commun
Garde-fous pour empêcher le nivellement par le bas entre les États membres

Ce que *Pour une autre PAC* propose :

Co-construire la PAC avec les citoyen·ne·s et les acteur·trice·s publics de l'environnement et de la santé

Pour une autre PAC souhaite ainsi ouvrir les instances de gouvernance à la société civile et aux décideur·se·s en charge de l'environnement et de la santé à toutes les échelles territoriales.

Ce que la Commission européenne propose :

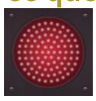

Très faible prise en compte des résultats de la consultation publique organisée par la Commission européenne en 2017, notamment en faveur d'une transformation vers une politique agricole et alimentaire commune

Le processus de validation des plans stratégiques nationaux prive le Parlement européen et la société civile d'un accès à une bonne partie des négociations politiques.

Validation des plans stratégiques nationaux par toute la Commission, y compris les directions générales en charge de l'environnement, de la santé et du climat

Compatibilité entre les deux propositions :

Plateforme **Pour une autre PAC**
47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil - France - www.pouruneautrepac.eu - @pouruneautrepac

Ce que *Pour une autre PAC* propose :

Soutenir les productions en faveur d'une alimentation saine et de qualité

Pour une autre PAC souhaite ainsi créer des aides couplées pour les fruits et légumes frais et les légumineuses produits en agroécologie.

Ce que la Commission européenne propose :

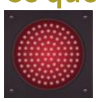

Impossibilité de mettre des aides couplées à la prairie pour soutenir uniquement l'élevage à l'herbe, alors qu'elles sont possibles pour la betterave sucrière, les biocarburants, le coton, ou les pommes de terre féculières

Aides couplées applicables uniquement aux filières en difficulté et non à celles à développer ou nécessitant une montée en gamme

Aides couplées possibles pour les fruits et légumes frais, ainsi que pour les légumineuses, toutefois sans critère de mode de production

Compatibilité entre les deux propositions :

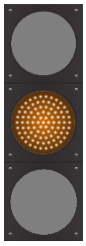

Ce que *Pour une autre PAC* propose :

Développer des dynamiques locales d'approvisionnement alimentaire qui répondent aux attentes des citoyen·ne·s

Pour une autre PAC souhaite ainsi rendre éligibles dans le second pilier les projets de développement de filières territoriales de production ou de transformation et les projets alimentaires territoriaux.

Ce que la Commission européenne propose :

Aucune mention des filières courtes ni de l'approvisionnement de la restauration collective

Possibilité de créer des programmes sectoriels par filières, mais pensés à une échelle nationale et non locale, et uniquement pour les secteurs en difficulté mais pas pour les filières à créer

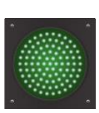

Obligation pour les États membres de consacrer au moins 5% du deuxième pilier à LEADER

Compatibilité entre les deux propositions :

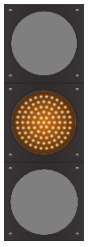

Ce que *Pour une autre PAC* propose :

Rendre l'agriculture biologique accessible à tou·te·s

Pour une autre PAC souhaite ainsi attribuer des financements importants pour le maintien et le développement de l'agriculture biologique.

Ce que la Commission européenne propose :

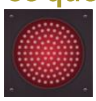

Aucune obligation pour les États membres de financer l'agriculture biologique, y compris la conversion

Possibilité de financer l'agriculture biologique via le premier pilier, le deuxième pilier ou les programmes opérationnels

Compatibilité entre les deux propositions :

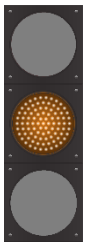

Ce que *Pour une autre PAC* propose :

Financer la transition agroécologique des fermes, et notamment la sortie des pesticides

Pour une autre PAC souhaite ainsi accorder une part significative du budget à des mesures agro-environnementales et climatiques ainsi qu'à des aides à la diversification et à l'autonomie des fermes.

Ce que la Commission européenne propose :

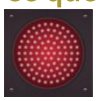

Baisse du budget du 2e pilier et discours mensonger autour du fléchage de 40% du budget de la PAC car correspondant uniquement une appréciation et non un objectif et incluant notamment les paiements de base

Incitation des États membres à répondre à cet enjeu en finançant des investissements de type « agriculture intelligente », peu favorables à la transition

Possibilité pour les États membres de transférer jusqu'à 30% du budget du premier vers le deuxième pilier pour des mesures favorables à l'environnement et au climat + obligation pour les États membres de flécher au moins 30% du budget du 2e pilier vers des pratiques favorables à l'environnement et au climat, mais sans limitation aux seules mesures agro-environnementales et aides à la bio

Compatibilité entre les deux propositions :

Plateforme **Pour une autre PAC**
47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil - France - www.pouruneautrepac.eu - @pouruneautrepac

Ce que *Pour une autre PAC* propose :

Reconnaître les pratiques particulièrement vertueuses pour l'environnement en les rémunérant

Pour une autre PAC souhaite ainsi allouer au moins 40% du budget du premier pilier aux paiements pour services environnementaux, tout en préservant le budget des aides couplées.

Ce que la Commission européenne propose :

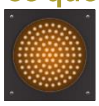
Obligation pour les États membres d'ouvrir un programme écologique (*ecoscheme*) dans le premier pilier, dont les contours demeurent toutefois flous

Aucune part de budget minimale fixée au niveau européen, ni de définition commune des « pratiques vertueuses » pour l'*ecoscheme*

Maintien de l'approche « manque à gagner », au lieu d'une rémunération des pratiques bénéfiques

Compatibilité entre les deux propositions :

Ce que *Pour une autre PAC* propose :

Rendre les conditions d'octroi des aides lisibles et efficaces par rapport aux objectifs visés

Pour une autre PAC souhaite ainsi adapter la conditionnalité pour rehausser l'ambition des critères environnementaux et créer une conditionnalité sociale et de bien-être animal.

Ce que la Commission européenne propose :

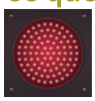
Aucune conditionnalité sociale, ni aucun renforcement d'exigence en matière de bien-être animal et de manière générale, aucune amélioration de la lisibilité ou adaptation aux réalités de terrain

Trop de flexibilité laissée aux États membres dans la définition des règles applicables et des indicateurs

Élargissement de la conditionnalité environnementale, mais intégration partielle de l'acquis communautaire environnemental

Compatibilité entre les deux propositions :

Ce que *Pour une autre PAC* propose :

Gérer les risques sanitaires et climatiques en amont, en encourageant des fermes qui s'y adaptent

Pour une autre PAC souhaite ainsi renoncer à tout financement public des assurances privées et financer à la place l'amélioration de la résilience des fermes.

Ce que la Commission européenne propose :

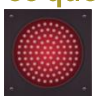

Obligation pour les États membres d'allouer une partie du budget du deuxième pilier à des outils de gestion des risques, couvrant notamment les risques de marché, dont les assurances privées

Seuil de déclenchement des outils de gestion des risques à 20% de perte, c'est-à-dire trop bas pour éviter un accaparement du budget du 2e pilier

Aucune obligation pour les États membres de créer des dispositifs favorables à la déspécialisation et à l'autonomisation des fermes

Compatibilité entre les deux propositions :

Ce que *Pour une autre PAC* propose :

Donner de vrais moyens aux paysan·ne·s de se protéger face à la volatilité des prix et leur garantir ainsi un revenu

Pour une autre PAC souhaite ainsi mettre en œuvre des dispositifs efficaces de régulation des marchés et de maîtrise des volumes de production.

Ce que la Commission européenne propose :

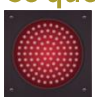

Poursuite de l'orientation libérale de la PAC, sans régulation des marchés et donc sans maitrise des prix payés aux producteurs

Aucun mécanisme de régulation des volumes de production hors programmes opérationnels, donc aucune anticipation des surproductions

Réserve de crise européenne maintenue, mais sans définition commune de la crise et avec un budget toujours annuel et lié au FEAGA

Compatibilité entre les deux propositions :

Ce que *Pour une autre PAC* propose :

Mettre fin aux importations et exportations qui nuisent aux paysan·ne·s dans les pays du Sud comme du Nord

Pour une autre PAC souhaite ainsi refuser tout nouvel accord de libre-échange et mettre en place un dispositif de remboursement des aides PAC pour les matières premières exportées en dehors de l'UE.

Ce que la Commission européenne propose :

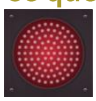
Poursuite de l'orientation productiviste de la PAC

La PAC ne vise pas un objectif de souveraineté alimentaire de l'UE, mais un gain de parts de marché à l'export sur les marchés en croissance.

Aucune avancée sur la cohérence entre la PAC et la politique de développement

Compatibilité entre les deux propositions :

Ce que *Pour une autre PAC* propose :

Stimuler l'emploi agricole plutôt que l'agrandissement des fermes

Pour une autre PAC souhaite ainsi plafonner toutes les aides à l'actif et majorer les premiers hectares ou les premiers animaux.

Ce que la Commission européenne propose :

Le montant et le mode de calcul du plafonnement des aides rendent ce dispositif totalement inutile puisqu'il ne s'appliquera qu'à une part infime des bénéficiaires.

Paiement redistributif obligatoire pour les États membres, mais sans part de budget dédiée, ni de maximum de surface éligible

Possibilité pour les États membres de créer un paiement forfaitaire pour les « petits agriculteurs » sur le premier pilier

Compatibilité entre les deux propositions :

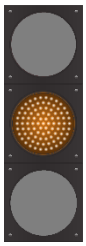

Ce que *Pour une autre PAC* propose :

Accompagner l'installation de tous les projets paysans

Pour une autre PAC souhaite ainsi relever l'âge limite pour percevoir l'aide à l'installation et adapter l'accompagnement proposé dans le parcours pré-installation à chaque projet.

Ce que la Commission européenne propose :

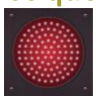

Critère d'âge maintenu à 40 ans, ce qui exclue une part significative des nouvelles installations

Définition du jeune agriculteur, des critères de surfaces et de formation laissée à l'appréciation des États membres

Obligation pour les États membres de dédier une part de leur budget aux paiements spécifiques aux jeunes agriculteurs, mais la possibilité de plafonner ce paiement n'est plus offerte

Compatibilité entre les deux propositions :

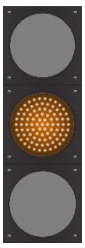

Pour une autre PAC

est une plateforme française inter-organisations constituant un espace commun de réflexion et d'action, en vue de la refonte de la politique agricole commune.

Membres

Organisations paysannes

Confédération paysanne, FADEAR (Fédération des associations pour le développement de l'emploi agricole et rural), FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique), MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne), Réseau CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), Terre de Liens, Terre et Humanisme, UNAF (Union nationale de l'apiculture française)

Organisations de protection de l'environnement et du bien-être animal

Agir pour l'environnement, CIWF France (Compassion In World Farming), Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, Fédération des Parcs Naturels Régionaux, Fondation pour la Nature et l'Homme, France Nature Environnement, Générations futures, Greenpeace, LPO, Réseau Action Climat, WWF

Organisations de solidarité internationale

ActionAid France, Agter, ATTAC, CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale), Ingénieurs sans Frontières – Agrista, SOL

Organisations de citoyen·ne·s - consommateur·rice·s

Bio Consom'acteurs, Chrétiens dans le monde rural, Générations Cobayes, Miramap (Mouvement inter-régional des AMAP), Commerce Équitable France, Slow Food

Contacts

47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil - France
www.pouruneautrepac.eu - @pouruneautrepac
+ 33 (0)1 80 89 99 51 - aurelie.catallo@pouruneautrepac.eu